



Commission parlementaire sur le projet de la société Enbridge : le RNCREQ demande un élargissement du mandat

Montréal, le 13 novembre 2013 - Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) est satisfait d'apprendre que le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet, et la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, Élane Zakaïb, annoncent officiellement la tenue d'une consultation publique sur le projet de la société Enbridge, qui souhaite inverser le flux de l'oléoduc 9B. Il était urgent que le gouvernement du Québec prévoie un moyen de débattre des enjeux reliés au controversé pipeline.

Cependant, le RNCREQ a du mal à imaginer comment cet exercice permettra une évaluation complète de l'ensemble des enjeux. En outre, les travaux de la commission ne devraient pas se limiter à cet unique projet de transport pétrolier.

« Cette commission parlementaire doit se pencher sur l'ensemble des projets d'approvisionnements pétroliers pour le Québec, et pas uniquement sur celui d'Enbridge, insiste Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ. Par ailleurs, il nous apparaît indispensable que la commission, avant d'entendre le public et les divers représentants de la société civile concernés, invite des experts qui pourront lui donner l'heure juste sur les enjeux que soulèvent de tels projets : changements climatiques, impacts environnementaux de l'exploitation des sables bitumineux, sécurité des pipelines et des autres modes de transport du pétrole, etc. »

Le RNCREQ sera présent et fera entendre la voix des conseils régionaux de l'environnement lors de la commission parlementaire. Il s'attend toutefois à ce que les ajustements qu'il propose soient apportés au mandat de la commission afin que la problématique soit étudiée de manière globale et rigoureuse.

Source :

Anne-Marie Gagnon
Responsable des communications
514 861-7022 poste 24